

Le prospectus simplifié préalable de base daté du 4 juillet 2016, tel qu'il est modifié ou complété (le « prospectus »), le supplément de prospectus daté du 2 septembre 2016 (le « supplément de prospectus ») et le supplément de fixation du prix n° MA121 daté du 9 janvier 2017 (le « supplément de fixation du prix »), (collectivement, le « prospectus ») de la Banque Nationale du Canada (la « Banque »), contenant de l'information importante au sujet des titres sous forme de billets décrits dans le présent document, ont été déposés auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chaque province au Canada. Un exemplaire du prospectus et de ses modifications doit être transmis avec le présent document. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres sous forme de billets offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus et toutes les modifications appropriées pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres sous forme de billets offerts, avant de prendre une décision d'investissement. Les termes et expressions non définis dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans le supplément de fixation du prix, le supplément de prospectus et le prospectus. *Les titres sous forme de billets constituent des titres sous forme de billets liés à des indices aux termes du prospectus. Programme de titres sous forme de billets BNC Marathon^{MC} (rendement accéléré) (sans risque de change direct; rendement du cours).*

TITRES SOUS FORME DE BILLETS BNC

Titres sous forme de billets BNC Marathon^{MC} (rendement accéléré) (aucune barrière) liés à l'indice composé à faible volatilité S&P/TSX, échéant le 31 janvier 2022



EN VENTE :

Du 10 janvier 2017 au 24 janvier 2017

DATE D'ÉMISSION :

31 janvier 2017

DATE D'ÉCHÉANCE :

31 janvier 2022

RENDEMENT DES TITRES SOUS FORME DE BILLETS PAR TRANCHE DE 100 \$ DE CAPITAL :

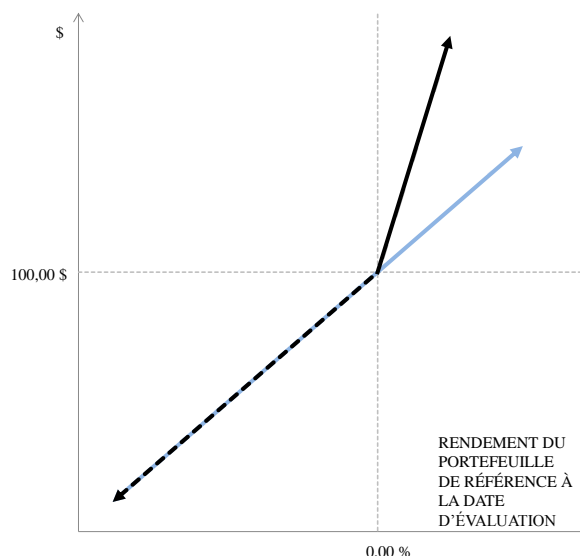
Le graphique illustre le lien entre le rendement du portefeuille de référence, le facteur d'accélération, et le versement du remboursement à l'échéance. Rien ne garantit que le niveau final d'un actif de référence sera supérieur à son niveau initial et rien ne garantit que le rendement du portefeuille de référence à la date d'évaluation sera positif.

FAITS SAILLANTS :

- Portefeuille de référence : Indice composé à faible volatilité S&P/TSX
- Terme : 5 ans
- Type de titres sous forme de billets Marathon^{MC} (rendement accéléré) : Aucune barrière
- Facteur d'accélération : 3,40
- Monnaie : Dollars canadiens
- Frais de négociation anticipée : 3,60 \$ par titre sous forme de billet, montant qui baissera tous les 30 jours de 0,30 \$ pour s'établir à 0,00 \$ après 360 jours à compter de la date d'émission, inclusivement.
- Marché secondaire quotidien disponible dans des circonstances de marché normales

PORTEFEUILLE DE RÉFÉRENCE :

Nom de l'actif de référence	Symbole de l'actif de référence sur Bloomberg	Source des cours	Niveau de clôture	Type d'actif de référence	Pondération de l'actif de référence
Indice composé à faible volatilité S&P/TSX	SPTXLVPR	S&P Dow Jones Indices LLC	Niveau de clôture	Indice	100 %



— 100 \$ x (1 + rendement du portefeuille de référence)

— Titres sous forme de billets BNC Marathon^{MC} (rendement accéléré) (aucune barrière) : versement du remboursement à l'échéance

EXEMPLE DE CALCULS DE RENDEMENT :

Rendement du portefeuille de référence :	Rendement des titres sous forme de billets :	
-45 %	-45,00 %	Rendement du portefeuille de référence
-15 %	-15,00 %	
-5 %	-5,00 %	
0 %	0,00 %	
15 %	51,00 %	Facteur d'accélération (3,40) x rendement du portefeuille de référence
30 %	102,00 %	
45 %	153,00 %	

Le rendement de l'actif de référence pour l'actif de référence est un rendement du cours, et ne tiendra pas compte des dividendes et (ou) des distributions versés par les émetteurs ou les éléments constitutifs de l'actif de référence. Au 3 janvier 2017, les dividendes et (ou) les distributions versés au titre de l'ensemble des émetteurs ou des éléments constitutifs de l'actif de référence dans le portefeuille de référence représentaient un rendement indicatif annuel de 4,30 %, soit un rendement total d'environ 21,50 % pour la durée des titres sous forme de billets, en présumant que le rendement est constant et que les dividendes et (ou) les distributions ne sont pas réinvestis.

→ Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller en placement.

CODE FUNDSERV : NBC2536

Sommaire du placement

Émetteur :	Banque Nationale du Canada
Notation de l'émetteur :	Les dépôts à long terme sont notés : AA (bas) par DBRS, A par S&P et Aa3 par Moody's Aucune agence de notation n'a noté les titres sous forme de billets.
Capital :	100 \$
Souscription minimale :	1 000 \$ (10 titres sous forme de billets) et des multiples entiers de 100 \$ (1 titre sous forme de billet) pour les montants supérieurs à cette somme.
Type de titres sous forme de billets Marathon ^{MC} (rendement accéléré):	Aucune barrière
Monnaie :	Dollars canadiens
Date d'émission :	31 janvier 2017
Date d'évaluation :	26 janvier 2022
Date d'échéance :	31 janvier 2022
Versement du remboursement à l'échéance :	<p>Le versement du remboursement à l'échéance par titre sous forme de billet sera calculé comme suit:</p> <p>(i) si le rendement du portefeuille de référence est positif à la date d'évaluation, le versement du remboursement à l'échéance sera égal à $100 \\$ \times [1 + (\text{facteur d'accélération} \times \text{rendement du portefeuille de référence})]$;</p> <p>(ii) si le rendement du portefeuille de référence est nul ou négatif à la date d'évaluation, le versement du remboursement à l'échéance sera égal à $100 \\$ \times [1 + \text{rendement du portefeuille de référence}]$.</p> <p>Malgré ce qui précède, le versement du remboursement à l'échéance sera d'au moins 1 % du capital.</p>
Facteur d'accélération:	3,40
Rendement du portefeuille de référence :	Pour toute journée, le rendement moyen pondéré des actifs de référence calculé comme étant la somme du rendement de l'actif de référence pondéré de chacun des actifs de référence composant le portefeuille de référence.
Rendement de l'actif de référence pondéré :	Pour chaque actif de référence figurant dans le portefeuille de référence et, pour toute journée, le produit (i) du rendement de l'actif de référence et (ii) de la pondération de l'actif de référence.
Rendement de l'actif de référence :	<p>Pour chaque actif de référence figurant dans le portefeuille de référence et, pour toute journée, un nombre, exprimé en pourcentage, calculé de la façon suivante :</p> $(\text{Niveau de clôture} / \text{Niveau initial}) - 1$ <p>Le rendement de l'actif de référence pour l'actif de référence est un rendement du cours, et ne tiendra pas compte des dividendes et (ou) des distributions versés par les émetteurs ou les éléments constitutifs de l'actif de référence. Au 3 janvier 2017, les dividendes et (ou) les distributions versés au titre de l'ensemble des émetteurs ou des éléments constitutifs de l'actif de référence dans le portefeuille de référence représentaient un rendement indicatif annuel de 4,30 %, soit un rendement total d'environ 20,90% pour la durée des titres sous forme de billets, en présumant que le rendement est constant et que les dividendes et (ou) les distributions ne sont pas réinvestis.</p>
Niveau initial :	Le niveau de clôture à la date d'émission.
Niveau final :	Le niveau de clôture à la date d'évaluation.
Placeurs pour compte :	Financière Banque Nationale inc. (« FBN ») et Richardson GMP Limitée. Richardson GMP Limitée agira comme placeur pour compte indépendant.
Inscription à la cote et marché secondaire :	<p>Les titres sous forme de billets ne seront pas inscrits à la cote d'une bourse de valeurs ou d'un système de cotation. FBN entend maintenir, jusqu'à la date d'évaluation dans des circonstances de marché normales, un marché secondaire quotidien pour les titres sous forme de billets. Si le cours ou le niveau de l'actif de référence n'est pas affiché ou, dans un cas applicable, si les opérations sur l'actif de référence sont perturbées ou suspendues ou s'il se produit un autre cas de perturbation des marchés, FBN, de façon générale, conclura à l'absence de conditions normales de marché. FBN peut, à sa seule discrétion, mettre fin au maintien d'un marché pour les titres sous forme de billets en tout temps sans préavis aux porteurs. Rien ne garantit qu'un marché secondaire se développera ou si celui-ci se développait, qu'il serait liquide.</p> <p>En outre, toute vente de titres sous forme de billets facilitée par FBN peut faire l'objet de frais de négociation anticipée, déductibles du produit de la vente de titres sous forme de billets. Les porteurs ayant acheté des titres sous forme de billets au moyen du réseau de FundSERV ne pourront vendre leurs titres sous forme de billets qu'au moyen du réseau de FundSERV.</p>
Frais de négociation anticipée :	3,60 \$ par titre sous forme de billet, montant qui baissera tous les 30 jours de 0,30 \$ pour s'établir à 0,00 \$ après 360 jours à compter de la date d'émission, inclusivement.
Admissibilité aux fins de placement :	Admissibles aux REER, FERR, REEE, REEI, RPDB et CELI. Voir « Admissibilité aux fins de placement » dans le supplément de prospectus et le prospectus.

Caractère approprié de l'investissement

Les titres sous forme de billets ne conviennent pas à tous les investisseurs. Dans le cadre de votre décision à savoir si les titres sous forme de billets constituent un placement approprié pour vous, veuillez tenir compte des éléments suivants :

- les titres sous forme de billets ne prévoient aucune protection de votre investissement en capital initial, et si le rendement du portefeuille de référence est négatif à la date d'évaluation, vous recevrez un montant inférieur à votre investissement en capital initial à l'échéance;
- votre stratégie d'investissement devrait être conforme aux caractéristiques d'investissement des titres sous forme de billets;
- votre horizon de placement devrait correspondre à la durée des titres sous forme de billets;
- votre investissement sera assujéti aux facteurs de risque résumés à la rubrique « Facteurs de risque » dans le supplément de prospectus et le prospectus.

Facteurs de risque

Les titres sous forme de billets diffèrent de placements classiques dans des titres de créance et des titres à revenu fixe; le remboursement de la totalité du montant en capital n'est pas garanti. Les titres sous forme de billets comportent un risque de perte et ne sont pas conçus pour constituer une alternative à des placements classiques dans des titres à revenu fixe ou à des instruments du marché monétaire.

Les facteurs de risque se rapportant à un placement dans les titres sous forme de billets sont décrits sous « Facteurs de risque » dans le supplément de prospectus et le prospectus, incluant, mais sans limitation, la section intitulée « Certains facteurs de risque liés aux titres sous forme de billets liés à des indices ». Les souscripteurs sont priés de lire les renseignements au sujet de ces risques ainsi que les autres renseignements figurant dans le supplément de fixation du prix, le supplément de prospectus et le prospectus avant d'investir dans les titres sous forme de billets. **Les porteurs qui ne sont pas préparés à accepter les risques décrits dans le supplément de prospectus et le prospectus ne devraient pas investir dans les titres sous forme de billets.**

AVIS

Les titres sous forme de billets ne constitueront pas un dépôt assuré en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ou de tout autre régime d'assurance-dépôts créé en vue d'assurer le paiement de la totalité ou d'une partie d'un dépôt en cas d'insolvabilité de l'institution de dépôt.

Les montants versés aux porteurs dépendront du rendement du portefeuille de référence. La Banque, les membres de son groupe, les placeurs pour compte et toute autre personne ou entité ne garantissent pas que les porteurs recevront un montant correspondant à leur placement initial dans les titres sous forme de billets ni ne garantissent qu'un rendement sera payé sur les titres sous forme de billets à l'échéance. Étant donné que les titres sous forme de billets ne sont pas protégés et que le capital sera à risque (à l'exception de la protection partielle ou du versement du remboursement à l'échéance minimal de 1 % du capital, dans le cas où la protection partielle est inférieure à 1 %), les porteurs pourraient perdre une partie ou la quasi-totalité de leur placement initial dans les titres sous forme de billets.

Pour plus d'informations sur les risques associés avec un tel placement, voir les sections « Facteurs de risque » de ce document et « Facteurs de risque » dans le supplément de prospectus et le prospectus. Tout investisseur potentiel doit être en mesure de supporter les risques impliqués et doit satisfaire les exigences de caractère approprié des titres sous forme de billets. Voir la section « Caractère approprié des titres sous forme de billets pour les investisseurs » dans le supplément de fixation du prix et le supplément de prospectus.

